

Montréal, le 4 décembre 2020

Par courrier électronique

M^e Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande afin de faire déclarer provisoires à compter du 1^{er} janvier 2021
les tarifs des services de transport
(Dossier R-4137-2020)**

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements n^o 1 que la Régie de l'énergie transmet au Transporteur dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande de renseignements **au plus tard le 9 décembre 2020 à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/nl